



Audit de la gestion des activités relatives aux maladies infectieuses non entériques d'origine zoonotique à l'Agence de la santé publique du Canada

Réponse et plan d'action de la direction

Octobre 2016

Version traduite. En cas de divergence entre le présent texte et le texte anglais, la version anglaise a préséance.



Recommandations	Réponse et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p>Recommandation 1</p> <p>Il est recommandé que la sous-ministre adjointe, Direction générale de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses, mette au point un cadre relatif aux maladies infectieuses d'origine zoonotique qui couvre les questions de la gouvernance, des rôles et des responsabilités, de la gestion des risques et de la mesure du rendement.</p>	<p>La direction souscrit à cette recommandation.</p>			
	<p>L'ASPC reconnaît le besoin de se doter d'une intervention davantage axée sur les programmes relatifs aux maladies non entériques d'origine zoonotique et d'autres maladies infectieuses émergentes. Le personnel de gestion du Centre et du LNM mettra au point une approche stratégique pour intervenir de façon systématique en cas de maladies non entériques d'origine zoonotique.</p> <p>La Direction générale continuera de maintenir la structure de gouvernance du Portefeuille de la santé par rapport aux maladies non entériques d'origine zoonotique à l'appui du PE de l'ASPC-ACIA (c.-à-d. Comité directeur mixte ASPC-ACIA sur les zoonoses non entériques).</p>	<p>Mettre au point un plan stratégique pour les activités de l'ASPC relatives aux maladies non entériques d'origine zoonotique, lequel comprend des options pour un programme complet englobant les maladies infectieuses émergentes.</p>	<p>Le 31 mars 2018</p>	<p>Directeur général, Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique</p> <p>Directeur général, Laboratoire national de microbiologie</p>
<p><u>Jalons :</u></p> <p>a) Atelier sur les maladies infectieuses émergentes</p> <p>b) Consultations et discussions internes et externes afin d'alimenter la production du plan stratégique</p> <p>c) Plan stratégique provisoire</p> <p>d) Plan stratégique définitif</p>	<p>a) Juin 2016 (terminé)</p> <p>b) Mars/Avril 2017</p> <p>c) Septembre/Octobre 2017</p> <p>d) Mars 2018</p>			

Recommandations	Réponse et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p>Recommandation 2</p> <p>Il est recommandé que la sous-ministre adjointe, Direction générale de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses, développe des procédures opérationnelles normalisées d'intervention encadrant les activités liées aux éclosions de maladies infectieuses non entériques d'origine zoonotique.</p>	<p>La direction souscrit à cette recommandation.</p>			
	<p>La Direction générale utilisera les apprentissages tirés de la gestion des éclosions de maladies d'origine alimentaire pour développer et mettre en œuvre des procédures opérationnelles normalisées encadrant les activités liées aux éclosions de maladies infectieuses non entériques d'origine zoonotique.</p>	<p>Développer et mettre en œuvre des procédures opérationnelles normalisées encadrant les activités de l'ASPC liées aux éclosions de maladies infectieuses non entériques d'origine zoonotique.</p>	<p>Le 30 avril 2017</p>	<p>Directeur général, Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique</p> <p>Directeur général, Laboratoire national de microbiologie</p>